

entraid'

ÉDITION LIMOUSIN

Supplément au n° 467 Edition Entraid' • Ne peut être vendu séparément • ISSN 2779-5829- CPPAP 0923T83875



SEPTEMBRE 2023

**SÉCURITÉ
FOURRAGÈRE VS
ALÉAS CLIMATIQUES**

**UN BÂTIMENT
CUMA : Y A PAS
PHOTO!**

**DES CUMA
DÉPARTEMENTALES
OUVERTES À TOUS**

**CUMA "SO-
RESPONSABLES"
UN LABEL
POUR DURER**

DOOSAN**DISTRIBUTEUR****EXCLUSIF LIMOUSIN**

M.N.S
MATÉRIEL NEGOCE SERVICES

**SARL M.N.S****LES LAVAUDS - 19270 USSAC****Tél. 05 55 88 19 69****www.materiel-negoce.com****DÉSORMAIS 100 % DIGITALISÉ**

**ACTIMAT EST VOTRE SOLUTION CRÉDIT
OU FINANCEMENT LOCATIF POUR VOTRE MATÉRIEL
AGRICOLE DIRECTEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE**



Crédit Mutuel
Loire-Atlantique, Centre Ouest

Contrats distribués sous la marque ACTIMAT et souscrits auprès de Crédit Mutuel Leasing. Crédit Mutuel Leasing - Établissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 (www.orias.fr). Société Anonyme au capital de 35 353 530 euros - Siège social : Tour D 2 - 17 bis, place des Reflets - 92986 Paris La Défense Cedex, France - RCS Nanterre 642 017 834 - N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 - Site Internet : <https://actimat.creditmutuel.fr>. Crédit Mutuel Leasing est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Caisse Régionale de Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest, 10 rue de l'Éclair, CS 14008 - 44040 Nantes Cedex 1 - SIREN 870 800 299 RCS Nantes. Crédits photo : Getty Images.

Stéphane Renou,
président de la
fdcuma de Haute-
Vienne.



Diminution ou production d'énergie ?

Depuis tout temps, l'agriculture a eu pour vocation de produire dans un but très précis : nourrir l'être humain...

Elle avait aussi pour vocation de fournir à nos industries agroalimentaires des matières premières pour élaborer toutes sortes de produits destinés à l'alimentation humaine ou animale.

Aujourd'hui, les choses sont en train de changer car on demande aussi à l'agriculture française de consacrer une partie de son territoire à produire de l'énergie verte.

Effectivement, nous voyons fleurir partout des installations de méthanisation, mais aussi des champs de panneaux photovoltaïques.

Les terres consacrées à la production d'énergie entrent de plus en plus en concurrence avec celles dédiées à l'acte de production alimentaire et à l'agriculture traditionnelle.

Doit-on redéfinir un cap clair et précis à notre agriculture française ? Que devons-nous prioriser : l'énergie ou l'alimentation ? Ce sont autant de questions que nous devons nous poser et auxquelles nous devons répondre rapidement. Car le virage à prendre est très serré pour notre agriculture. Les décisions d'aujourd'hui seront les réalités de demain... ■

Dossier RSO

- 04 ■ Des cuma "so responsables"!
- 07 ■ Des pionnières de la RSO

Agronomie

- 08 ■ Production fourragère et aléas climatiques



Organisation

- 10 ■ Quatre activités mutualisées
- 12 ■ Cuma de l'Arthonnet: un bâtiment pour zéro euro!
- 14 ■ La cuma Vingt-trois, équipée à neuf
- 16 ■ Bâtiments: un projet photovoltaïque pour limiter le reste à charge

Gestion

- 17 ■ Le prélèvement automatique privilégié
- 18 ■ Coup de pouce aux jeunes

entraïd

Revue éditée par la **SCIC Entraïd**, SA au capital de 45 280 €. RCS : B333352888. Siège social Rond Point Maurice Le Lannou - CS 56520 - 35065 Rennes Cedex. (0230881196) **Siège administratif** (0562191888) **PDG et Directeur de la publication** M. Goehry **Directeur de la rédaction** P. Criado - p.criado@entraid.com **Directeur commercial et marketing** G. Moro (0777661050) - g.moro@entraid.com **Responsable marketing** M. Fabre - m.fabre@entraid.com **Publicité** J. Caillard - j.caillard@entraid.com, D. Soucany - d.soucany@entraid.com, C. Tiennot - c.tiennot@entraid.com. **Chef d'édition** Vincent Demazel - v.demazel@entraid.com **A participé à la rédaction de ce numéro**: Maxime Lepeyre **Directrice artistique et couverture** D. Bucheron. **Studio de fabrication** I. Coston, I. Mayer, M. Quintard, M. Masson (0562191888) - studio.toulouse@entraid.com **Promotion-Abonnement** J. Bramardi, L. Ghachi, S. Marestang (0562191888). **Principaux actionnaires**: Frcuma Ouest, Association des salariés, Fncuma, autres Frcuma et Fdcuma, Association des lecteurs. **Impression** Escourbiac, 81300 Graulhet - Provenance papier: France - Fibres: 100% - FSC® Mix - Empreinte carbone: 784kg CO2/t. **Abonnement 1 an**: 142 € - Tarif au N°: 18 € - Toute reproduction interdite sans autorisation et mention d'origine.

www.entraid.com

DES CUMA "SO RESPON

Le réseau cuma Nouvelle-Aquitaine s'est engagé dans la labellisation RSO (responsabilité sociétale des organisations). L'obtention du label So responsable sera, pour les cuma lauréates, un gage de bon fonctionnement pour l'ensemble de ses membres et de ses partenaires. Cela devrait être aussi un argument déterminant pour bénéficier dans l'avenir de financements publics.



Par Vincent Demazel

La responsabilité sociétale des organisations (RSO) est une démarche volontaire qui s'adresse aux organisations collectives. C'est un peu le pendant des dispositifs RSE (responsabilité sociale des entreprises). La RSO vise à faire progresser le collectif qui s'y implique, sur la voie d'un développement durable, d'une prise en compte des exigences économiques, sociales et environnementales, porteuses de mieux-être. Cette démarche entend répondre aux attentes de toutes les parties prenantes qui interagissent dans une organisation collective. Cela peut être des adhérents, des fournisseurs, des collaborateurs, des pouvoirs publics... Différentes structures collectives, pas forcément plus vertueuses que les cuma, ont déjà obtenu ce type de label. Et elles s'en saisissent pour communiquer sur leur activité.

La frcuma Nouvelle-Aquitaine s'est saisie de cet outil. C'est un engagement fédératif assumé en faveur d'un monde rural plus durable. « Pour les cuma, la RSO se décline en une vision et un projet stratégique où l'on promeut et développe l'agriculture et la stratégie de groupe, avec l'agriculteur au centre des décisions », plaide Éléonore Levreau, chargée de mission sur cette thématique à la frcuma. À dessein, les cuma qui veulent être labellisées seront accompagnées pour développer des pratiques leur permettant d'accroître la performance économique et agroécologique des exploitations, et favoriser leur durabilité et leur transmissibilité. La RSO ambitionne de valoriser les bonnes pratiques

déjà existantes dans la cuma et dans le même temps, d'anticiper les attentes sociétales. Après une première phase d'expérimentation, le dispositif RSO est désormais opérationnel. Il sera déployé auprès de toutes les cuma volontaires sur l'ensemble du territoire néo-aquitain, avec le relais de chaque fédération de cuma de proximité qui sont labellisées sur cette mission par l'Afnor. « Vos conseillers de fédération de cuma ont été formés à la démarche RSO », indique Éléonore Levreau. Ils peuvent vous accompagner à chaque étape du processus, qui aboutira à une labellisation de la cuma. » Le label Cuma So responsable sera attribué à la cuma pour une durée de cinq ans.

5 CHAPITRES, 29 CRITÈRES

Ce label correspond à la norme internationale ISO 26000. Pour atteindre la déclinaison de cette norme dédiée aux cuma, 29 critères, répartis en 5 chapitres, seront évalués : 1- le projet de la cuma et la gouvernance ; 2- les relations et l'organisation des activités de la cuma avec les adhérents et les salariés ; 3- la dynamique de sobriété énergétique et la contribution à l'évolution des pratiques agroécologiques ; 4- l'implication



Éléonore Levreau, chargée de mission RSO à la frcuma Nouvelle-Aquitaine,



Stephaan Massart, président de cuma en Gironde et élu de la frcuma Nouvelle-Aquitaine, soutient la labellisation RSO des cuma lors de l'AG de la fdcuma Haute-Vienne le 4 avril 2023.

et le dialogue avec les acteurs du territoire ; 5- la biosécurité, la bientraitance animale et la biodiversité. L'évaluation aboutit à une note comprise entre 0 et 1 000 points. Si la cuma atteint 300 points, elle obtient le label RSO pour cinq ans.

Cette démarche de certification novatrice est conduite en interne dans le réseau cuma. Cela évite de faire appel à des entreprises spécialisées et permet donc de minimiser les coûts. En fonction des départements, le reste à charge pour les cuma concernées sera très limité. Cette démarche pourra d'ailleurs être couplée avec la mise en œuvre d'un Dina cuma (dispositif national d'accompagnement). « Dans les faits, il s'agit de formaliser ce que font déjà les cuma », a résumé Louis Ferran, accompagnateur à la fédération des cuma Landes-Pays Basque. « La démarche de labellisation débute d'abord par un état des lieux des pratiques et des pistes d'amélioration personnalisées

sur des thématiques variées. Cela se déroule sous forme d'un entretien approfondi sous la houlette du conseiller de la fdcuma avec la cuma concernée et ses parties prenantes », détaille la chargée de mission de la frcuma. Il faut compter environ une demi-journée pour cette première étape. Ensuite,

SABLES" !



La démarche RSO est d'abord l'occasion de valoriser et de développer les bonnes pratiques en cuma. Une voie dans laquelle s'est engagée la cuma de la Vezelle, dans la Creuse.



Pour être éligible aux PCAE, il faudra cette année s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO), telle que celle entreprise par les cuma de la Semme et de Maubrant.

la cuma a cinq ans pour mettre en œuvre les projets d'amélioration qu'elle a esquisés.

DANS L'ADN DES CUMA

Certains responsables de cuma ont fait part de leur hésitation à s'engager dans un dispositif qualitatif qui risque de rajouter encore une couche supplémentaire de contraintes dans le fonctionnement quotidien des groupes. Stéfaan Massart, viticulteur et président de la cuma des Coteaux de l'Isle (Gironde), également trésorier adjoint de la frcuma, a défendu cette démarche RSO lors des AG des fédérations de cuma de Corrèze, le 9 février 2023, et de celle de Haute-Vienne le 4 avril. « La RSO, en fait, est déjà dans l'ADN des cuma, souligne-t-il. C'est le sens de l'histoire, et à un mo-

ment donné nous n'aurons pas le choix. Le respect des collaborateurs, des acteurs, et évidemment de l'économie, tout cela doit être équilibré, sinon ça s'arrête très vite. » La labellisation a été facile dans sa cuma de 15 adhérents, qui se partagent une quinzaine d'outils. Toutes les décisions y sont prises de manière transparente, avec un tableau. La cuma fonctionne aussi avec des groupes WhatsApp. Au-delà d'être seulement un outil de communication, la RSO prouve auprès des partenaires, la valeur des actions que mènent les cuma sur le terrain, les plus-values générées pour les exploitations, l'impact positif sur l'emploi, la vitalité des territoires et la préservation de l'environnement. Les cuma qui bénéficient de soutiens financiers significatifs ont intérêt à donner cette lisibilité aux financeurs publics. Ce label devrait probablement peser dans les prochaines années pour décrocher des subventions. Et il suscite aussi l'intérêt croissant des partenaires privés, telles que les banques ou les assurances, de plus en plus attentives à l'efficacité de leurs clients en termes économique, mais aussi social et environnemental. Cependant, le premier argument du dispositif est d'abord ce rendez-vous approfondi que la cuma se donne avec elle-même, pour se projeter durablement dans l'avenir. ■

ENGAGER UNE DÉMARCHE RSO : C'EST PARTI !

Plusieurs cuma du Limousin ont déjà pris contact avec leurs fédérations départementales de cuma pour amorcer une démarche RSO. Quelques-unes ont déjà obtenu le précieux label. État des lieux

FÉDÉRATIONS DE CUMA	NOMBRE DE CUMA AYANT DÉJÀ PRIS CONTACT*	NOMBRE DE CUMA AYANT DÉJÀ OBTENU LE LABEL RSO*	CONTACT FDCUMA
HAUTE-VIENNE	8	1	Anne-Sophie Belair Tél. 05 87 50 41 28 - 06 61 29 40 22 anne-sophie.belair@cuma.fr
CORRÈZE	12	7	Marie-Hélène Herbert Tél. 05 55 21 55 69 - 06 18 72 47 28 mh.herbert@correze.chambagri.fr
CREUSE	10	12	Sophie Perret Tél. 05 55 51 27 14 - 07 60 39 08 40 sophie.perret@cuma.fr
TOTAL LIMOUSIN	30	30	

*chiffres au 16/06/2023.



DÉFIMat



**FARMISGHT
SERVICES**
la suite connectée

**CANTAL | CORREZE****ALLIER | CREUSE | HAUTE-VIENNE**

www.defimat.fr



**“CHAQUE JOUR, VOUS NOURRISEZ
DES MILLIONS DE PERSONNES EN
FRANCE ET DANS LE MONDE.”**

AGRICULTEURS INDISPENSABLES DANS LE MONDE



► N° Cristal 0 969 320 319



Groupama
la vraie vie s'assure ici

Prenez également le temps de nous conseiller et d'expliquer pourquoi, plutôt qu'à nos collègues de l'Institut, vous nous l'avez dit.

¹Source: GVA, sous 20%. Entreprises d'IT - (code NAF 72) - France, années 1994-2005, les données de l'âge sont l'âge de l'entreprise. S29336, S29334, S29335, S29336, S29337, S29338, S29339, S29340, S29341, S29342, S29343, S29344, S29345, S29346, S29347, S29348, S29349, S29350, S29351, S29352, S29353, S29354, S29355, S29356, S29357, S29358, S29359, S29360, S29361, S29362, S29363, S29364, S29365, S29366, S29367, S29368, S29369, S29370, S29371, S29372, S29373, S29374, S29375, S29376, S29377, S29378, S29379, S29380, S29381, S29382, S29383, S29384, S29385, S29386, S29387, S29388, S29389, S29390, S29391, S29392, S29393, S29394, S29395, S29396, S29397, S29398, S29399, S29400, S29401, S29402, S29403, S29404, S29405, S29406, S29407, S29408, S29409, S29410, S29411, S29412, S29413, S29414, S29415, S29416, S29417, S29418, S29419, S29420, S29421, S29422, S29423, S29424, S29425, S29426, S29427, S29428, S29429, S29430, S29431, S29432, S29433, S29434, S29435, S29436, S29437, S29438, S29439, S29440, S29441, S29442, S29443, S29444, S29445, S29446, S29447, S29448, S29449, S29450, S29451, S29452, S29453, S29454, S29455, S29456, S29457, S29458, S29459, S29460, S29461, S29462, S29463, S29464, S29465, S29466, S29467, S29468, S29469, S29470, S29471, S29472, S29473, S29474, S29475, S29476, S29477, S29478, S29479, S29480, S29481, S29482, S29483, S29484, S29485, S29486, S29487, S29488, S29489, S29490, S29491, S29492, S29493, S29494, S29495, S29496, S29497, S29498, S29499, S29500, S29501, S29502, S29503, S29504, S29505, S29506, S29507, S29508, S29509, S29510, S29511, S29512, S29513, S29514, S29515, S29516, S29517, S29518, S29519, S29520, S29521, S29522, S29523, S29524, S29525, S29526, S29527, S29528, S29529, S29530, S29531, S29532, S29533, S29534, S29535, S29536, S29537, S29538, S29539, S29540, S29541, S29542, S29543, S29544, S29545, S29546, S29547, S29548, S29549, S29550, S29551, S29552, S29553, S29554, S29555, S29556, S29557, S29558, S29559, S29560, S29561, S29562, S29563, S29564, S29565, S29566, S29567, S29568, S29569, S29570, S29571, S29572, S29573, S29574, S29575, S29576, S29577, S29578, S29579, S29580, S29581, S29582, S29583, S29584, S29585, S29586, S29587, S29588, S29589, S29590, S29591, S29592, S29593, S29594, S29595, S29596, S29597, S29598, S29599, S29600, S29601, S29602, S29603, S29604, S29605, S29606, S29607, S29608, S29609, S29610, S29611, S29612, S29613, S29614, S29615, S29616, S29617, S29618, S29619, S29620, S29621, S29622, S29623, S29624, S29625, S29626, S29627, S29628, S29629, S29630, S29631, S29632, S29633, S29634, S29635, S29636, S29637, S29638, S29639, S29640, S29641, S29642, S29643, S29644, S29645, S29646, S29647, S29648, S29649, S29650, S29651, S29652, S29653, S29654, S29655, S29656, S29657, S29658, S29659, S29660, S29661, S29662, S29663, S29664, S29665, S29666, S29667, S29668, S29669, S29670, S29671, S29672, S29673, S29674, S29675, S29676, S29677, S29678, S29679, S29680, S29681, S29682, S29683, S29684, S29685, S29686, S29687, S29688, S29689, S29690, S29691, S29692, S29693, S29694, S29695, S29696, S29697, S29698, S29699, S29700, S29701, S29702, S29703, S29704, S29705, S29706, S29707, S29708, S29709, S29710, S29711, S29712, S29713, S29714, S29715, S29716, S29717, S29718, S29719, S29720, S29721, S29722, S29723, S29724, S29725, S29726, S29727, S29728, S29729, S29730, S29731, S29732, S29733, S29734, S29735, S29736, S29737, S29738, S29739, S29740, S29741, S29742, S29743, S29744, S29745, S29746, S29747, S29748, S29749, S29750, S29751, S29752, S29753, S29754, S29755, S29756, S29757, S29758, S29759, S29760, S29761, S29762, S29763, S29764, S29765, S29766, S29767, S29768, S29769, S29770, S29771, S29772, S29773, S29774, S29775, S29776, S29777, S29778, S29779, S29780, S29781, S29782, S29783, S29784, S29785, S29786, S29787, S29788, S29789, S29790, S29791, S29792, S29793, S29794, S29795, S29796, S29797, S29798, S29799, S29800, S29801, S29802, S29803, S29804, S29805, S29806, S29807, S29808, S29809, S29810, S29811, S29812, S29813, S29814, S29815, S29816, S29817, S29818, S29819, S29820, S29821, S29822, S29823, S29824, S29825, S29826, S29827, S29828, S29829, S29830, S29831, S29832, S29833, S29834, S29835, S29836, S29837, S29838, S29839, S29840, S29841, S29842, S29843, S29844, S29845, S29846, S29847, S29848, S29849, S29850, S29851, S29852, S29853, S29854, S29855, S29856, S29857, S29858, S29859, S29860, S29861, S29862, S29863, S29864, S29865, S29866, S29867, S29868, S29869, S29870, S29871, S29872, S29873, S29874, S29875, S29876, S29877, S29878, S29879, S29880, S29881, S29882, S29883, S29884, S29885, S29886, S29887, S29888, S29889, S29890, S29891, S29892, S29893, S29894, S29895, S29896, S29897, S29898, S29899, S29900, S29901, S29902, S29903, S29904, S29905, S29906, S29907, S29908, S2



www.maridat.fr 

Toujours à la recherche
d'une **meilleure solution** !

**Appelez-nous pour
découvrir nos offres**



MARIDAT
manutention



Pour les départements 19, 23 et 87

05 55 89 14 05



Océalia, un Groupe Coopératif leader engagé à produire une offre alimentaire responsable et compétitive au bénéfice des territoires et des consommateurs.

Océalia développe un accompagnement personnalisé pour ses adhérents dans une **approche globale de l'exploitation** et dans une démarche de transition agricole et alimentaire signée « **Le Sillon Responsable** » pour une **agriculture durable et rémunératrice** pour nos adhérents.



www.ocealia-groupe.fr

J'AI UN TRUC!
GAGNEZ 50€

VOUS AVEZ IMAGINÉ UN ÉQUIPEMENT ASTUCIEUX
AMÉLIORÉ UN MATÉRIEL ?

ENVOYEZ-NOUS : TEXTE EXPLICATIF - PHOTOS OU VIDÉO

SI VOTRE ASTUCE EST PUBLIÉE DANS ENTRAID[®],
VOUS RECEVREZ UNE PRIME DE 50 EUROS

PASCAL BORDÉAU • ENTHAËS • XTH année de Chimie - 86700 Migennes - France
Tél. 05 49 44 74 92 • Courriel: pbordeau@enthaes.com

DES PIONNIÈRES DE LA RSO

Quelques cuma ont inauguré le dispositif RSO. Trois exemples en Creuse et en Corrèze.

CUMA BUSSIÉROISE - CREUSE

Elle a été la première dans le département à être labellisée RSO pour cinq ans. Le groupe est récent puisqu'il a été constitué en 2012. C'est la plus jeune cuma du département, créée par 17 jeunes agriculteurs en l'absence de cuma sur leur secteur. La Bussiéroise rayonne désormais sur 16 communes. Le président, Jean-Noël Mérou, a présenté le 15 mars lors de l'AG de la fdcuma, la trajectoire de sa cuma : « Nous avons un large panel d'activités avec les outils de travail du sol (déchaumage, rouleaux), l'épandage de fumier et la pulvérisation, la manutention (bennes et bétailières) et l'activité semis direct en 2020. » Pour lui, s'impliquer la démarche RSO est un

moyen de d'évaluer le fonctionnement de la cuma et de se positionner par rapport aux autres groupes. C'est aussi une manière de réfléchir à l'avenir. « Nous avons un projet de bâtiment avec une couverture photovoltaïque et dans le même temps nous envisageons de rationaliser le fonctionnement de nos activités en s'équipant de compteurs Karnott », illustre-t-il. Sophie Perret, de la fdcuma, qui a accompagné le groupe dans cette voie, en souligne les avantages : « La démarche RSO vise à mieux communiquer les valeurs et les raisons d'être des cuma et du réseau, à valoriser les actions responsables et à développer des pratiques vertueuses. » ■



La cuma la Bussiéroise a été la première cuma creusoise à obtenir le label RSO.

CUMA L'ESPOIR - CREUSE

Présidée par Anthony Desrues, la cuma compte 22 adhérents et 28 matériels. Elle développe un CA de 65 000 €. Stéphane Chatonnet, son trésorier, a présenté également leur parcours RSO à l'AG de la fdcuma. « Notre cuma a été créée en 1974 pour l'activité ensilage. En 1979, nous avons débuté l'activité épandage et acheté un pulvérisateur. En 2000, nous nous sommes associés avec la cuma départementale 23, dans le cadre d'une intercuma pour un bâtiment en commun. Nos objectifs sont de travailler avec du matériel performant, de répondre au plus près aux besoins des adhérents et de raisonner les besoins en travail à l'échelle du groupe en généralisant l'entraide. » Et la RSO ? « Il s'agit pour nous d'anticiper les évolutions et d'être en position d'accueillir des jeunes. » Une anticipation qui devient plus que jamais nécessaire alors que de nombreux chefs d'exploitations devraient partir en retraite dans les prochaines années. La cuma l'Espoir a été la troisième de la Creuse à être labellisée RSO. ■



En s'engageant dans la démarche RSO, la cuma de l'Espoir souhaite anticiper l'avenir et être en position d'accueillir des jeunes.

CUMA LIGNEYRAC - CORRÈZE



Laurent Certes, président de la cuma de Ligneyrac, en Corrèze.

Laurent Certes, le président de la cuma, a présenté la trajectoire RSO de son groupe le 9 février 2023, à Tulle, lors de l'AG de la fdcuma. C'était la première cuma corrézienne à être labellisée RSO. Elle a atteint sans difficulté, le scoring nécessaire pour décrocher le label. Elle réunit une vingtaine d'exploitations au total, dont un noyau dur d'une dizaine d'adhérents actifs. Depuis plusieurs années, la cuma de Ligneyrac a pris un tournant agroécologique. Dès 2013, des agriculteurs de cette zone géographique située en proximité des causses du Lot, s'engagent dans l'agriculture

de conservation. En 2015, la dynamique du groupe conduit à la création d'un GIEE porté par la cuma et accompagné par la chambre d'agriculture. Leur leitmotiv est qu'il ne peut y avoir « d'économie sans agronomie ». La volonté est d'améliorer la fertilité naturelle des sols en généralisant la couverture végétale permanente. Et en parallèle, de conforter l'équilibre économique des exploitations en diminuant les charges liées aux intrants et à l'alimentation animale, tout en mutualisant l'achat de matériel innovant (ex : matériel de semis direct, pulvérisateur bas volume). Ce qui permet aussi d'améliorer les conditions de travail. Cette orientation forte de la cuma lui a permis de cocher de nombreuses cases dans l'évaluation RSO. ■

PRODUCTION FOURRAGÈRE

Démonstration de semis organisée au salon Mécaélevage en Corrèze, en 2022. Le sur-semis de prairies évite d'entreprendre une réimplantation complète de la prairie.



Les éleveurs limousins s'inquiètent des conséquences du dérèglement climatique sur la production fourragère. En Corrèze, à l'occasion du salon Mécaélevage de 2022, des essais ont été mis en place. Ils ouvrent des pistes d'adaptation.

Par Vincent Demazel, avec l'appui de Maxime Lepeytre de la fdcuma Corrèze

Aujourd'hui, 85 à 90 % de la SAU en Corrèze sont constitués de prairies. « C'est le socle d'un système d'élevage », observe Stéphane Martignac, spécialiste des cultures fourragères à la chambre départementale d'agriculture. Or, les prairies connaissent de sévères baisses de productivité depuis quelques années. Le manque de fertilisation et d'amendement, les effets du surpâturage, l'impact du tassement des sols peuvent compromettre leurs performances. Mais ce sont surtout les caprices du climat qui inquiètent les éleveurs depuis quelques années. Or les aléas climatiques ne sont pas maîtrisables...

Météo France documente l'évolution des températures et de la pluviométrie depuis plusieurs décennies. Et 2022 restera dans les annales comme une année caractéristique des désordres climatiques, qui tendent à se ré-

péter. Elle confirme les tendances majeures observées ces dernières années : printemps plus précoces, longues périodes sèches et chaudes de mai à septembre, automnes plus doux, pluies aléatoires, parfois très faibles ou très violentes et... peu efficaces. Sans oublier les risques de gelées qui perdurent au printemps et à l'automne, à des stades sensibles de la végétation. Cette situation fragilise bien entendu les systèmes fourragers.

Au cours du dernier salon Mécaélevage en avril 2022, en Corrèze, les visiteurs ont exploré différentes voies pouvant apporter un supplément de résilience aux exploitations. Différents thèmes ont été approfondis comme la valorisation des effluents d'élevage. Dans le cadre préparatoire à Mécaélevage, deux vitrines d'essais ont été implantées dès septembre 2021.

Une vitrine était consacrée à l'efficacité du sur-semis pour régénérer les prairies. Sur une prairie vivante,

différents outils (régénérateur, semis direct, combiné de semis) et techniques d'implantation plus ou moins agressives ont été testés. Les semis ont été effectués en pur ou en mélange, avec des semoirs de semis direct (Bertini ou Sly), un régénérateur de prairie (He-Va) ou via un combiné herse rotative-semoir (méthode "banzaï").

Les résultats montrent l'efficacité du sur-semis sur les prairies fatiguées. Cela évite d'entreprendre une réimplantation complète de la prairie, plus exigeante en temps et en matériels.

STOCKER PRÉCOCEMENT LE FOURRAGE

L'objectif de la seconde vitrine implantée à Mécaélevage était d'évaluer la capacité à produire des stocks précocement au printemps. Ce qui apparaît comme un enjeu principal pour Stéphane Martignac. Plusieurs modalités ont été étudiées dans cet essai : les choix d'espèces; l'efficacité du semis sous couvert de méteil immature à différentes doses; l'impact de la date de semis sur la qualité d'implantation; les rendements et la valeur alimentaire. Maxime Lepeytre, animateur à la fdcuma 19 et conseiller en agronomie, tire quelques enseignements



Maxime Lepeytre, conseiller agronomie à la fdcuma de Corrèze.

ET ALÉAS CLIMATIQUES



Vitrines végétales présentées le 28 avril 2022 au salon Mécaélevage de Saint-Mexant, en Corrèze.



Les déficits consécutifs de production fourragère fragilisent les exploitations. Un semis précoce de prairies, à l'automne, semble de bon augure pour maximiser le stock au printemps.

de cet essai. Les prairies multi-espèces donnent de bons résultats dans les essais qui ont été conduits. La prairie multi-espèces comportait de la luzerne flamande, du trèfle violet diploïde, du trèfle blanc intermédiaire, de la fétuque élevée, du ray-grass hybride diploïde, du dactyle tardif. La dose semée était de 32,8 kg/ha. Ce type de flore mixte assure une bonne valeur fourra-

gère tout en offrant une pérennité de 4 ans minimum, couplée à une bonne productivité. Atout supplémentaire : ce type de prairies valorise bien les orages d'été. Quant au méteil immature qui a été implanté, il était composé de triticales, blé, avoine, pois fourrager et vesce, à raison de 80 kg en 1/2 dose et de 155 kg/ha à pleine dose. Un méteil assure en général une forte productivité au printemps. Cela s'est vérifié dans l'essai. Et il s'adapte aux conditions climatiques hivernales.



Stéphane Martignac, conseiller à la chambre d'agriculture de la Corrèze.

aussi l'impact de la date de semis de la prairie sur les rendements. Deux dates de semis à un mois d'écart (le 12 septembre et le 14 octobre 2021) ont été testées. Un constat : les rendements des prairies sont meilleurs pour la modalité de semis en septembre par rapport à octobre. L'écart de rendement peut aller jusqu'à 2 tonnes de MS/ha.

On constate également un meilleur développement des protéagineux en semis précoce. La date de semis n'a pas d'impact sur qualité d'implantation. Précision : la baisse de rendement des prairies semées tardivement est concentrée sur la première coupe. En revanche, en deuxième coupe, les rendements sont du même ordre entre semis précoce et tardif. Parallèlement, un semis précoce assure aussi, semble-t-il, une meilleure valeur alimentaire pour les légumineuses et les protéagineux récoltés en première coupe. Précisons que les rendements en méteil immature sont moins impactés par la date de semis. ■

L'OPPORTUNITÉ DU SEMIS SOUS COUVERTS

Les conseillers ont testé aussi l'intérêt du semis de prairies sous couvert de méteil à différentes doses. Un constat : cela ne gêne nullement la qualité d'implantation. Y compris pour les espèces à implantation lente. De surcroît, on note un effet positif du méteil sur le rendement de la prairie installée en semis tardif (mi-octobre). Les essais mis en place ont permis de vérifier

LES EFFETS CONSTATÉS DES ALÉAS CLIMATIQUES SUR LA PRAIRIE

CONSTAT CLIMATIQUE	IMPACT SUR LE VÉGÉTAL	LES LEVIERS ET LEURS CONSÉQUEN
AUTOMNE PLUS DOUX	Bonnes conditions de pousse	Planter des prairies plus tardivement Rendements, valeurs alimentaires, qualité d'implantation
LONGUES PÉRIODES SÈCHES ET CHAUDES	Plante capable de supporter des températures élevées avec un système racinaire puissant Travail du sol et conditions de levée perturbées	Choix des espèces Décalage date de semis Semis sous couvert Rendement, coût, valeurs alimentaires, adapté à nos sols, qualité d'implantation
PLUIES ALÉATOIRES PARFOIS TRÈS FAIBLES OU TRÈS VIOLENTES ET PEU EFFICACES	Plante capable de valoriser ces pluies d'orage avec un système racinaire adapté	Choix des espèces Rendement, coût, valeurs alimentaires, adapté à nos sols
PRINTEMPS PLUS PRÉCOCE	Plus de 60 % de la production végétale	Maximiser les stocks de printemps Stocks par voie humide Espèces productives au printemps et résistance à la sécheresse, coût, durabilité de la prairie
RISQUE DE GELÉE PERSISTANT AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE	Arrêt végétatif et perte sur prairie semée tardivement	Semer sous couvert Qualité d'implantation

QUATRE ACTIVITÉS MUTUALISÉES

L'épandage de lisier, le compostage du fumier, le déchiquetage de bois et, plus récemment, le triage de céréales, sont les quatre prestations proposées par la cuma départementale de l'Or noir, en Haute-Vienne.

Par Vincent Demazel

L'Or noir, le nom de la cuma de Haute-Vienne n'a rien à voir avec le pétrole. Il fait référence au fumier qu'un groupe d'agriculteurs de Haute-Vienne souhaitait "composter". La cuma l'Or noir assure cette activité avec un retourneur Menart SP 50, qui réalise environ 320 heures de rotor par an (chiffre 2021-2022), dont une petite partie est réalisée pour le Syded (syndicat de collecte des déchets) en lien avec la SCIC Éco Compost 87. Il s'agit ici de co-composter des déchets verts issus de collectivités ou d'entreprises. La SCIC assure l'enlèvement des déchets verts sur les plates-formes, qu'elle achemine puis déverse sur les andains de fumier. La cuma assure ensuite le compostage. Cet aménagement est valorisé chez une cinquantaine d'agriculteurs adhérents. « La facturation est basée sur les minutes rotor. Le compostage, effectué souvent deux fois, réduit les odeurs au moment de l'épandage, un avantage apprécié notamment dans les zones les plus urbanisées », assurent Nicolas Tertrais, président de la cuma et Amanda Sabourdy, trésorière et référente sur cette activité.

ÉPANDAGE LISIER, « CLÉ EN MAIN »

La prestation lisier "clés en main" répond aux besoins des exploitations d'élevages désireuses d'épandre leurs effluents à des coûts maîtrisés et à la juste dose. L'Or noir dispose de deux ensembles tracteur-tonne avec bras de pompage, capables d'épandre ra-



L'Or noir réalise l'épandage de lisier pour laquelle la cuma dispose de deux tonnes dont celle -ci-dessus de 25 m³ avec une mini-tonne à l'avant du tracteur de 3 m³. De gauche à droite : Amanda Sabourdy trésorière, le chauffeur salarié et Nicolas Tertrais, président.



© Cuma Or Noir

Depuis peu, la cuma de Haute-Vienne, propose une activité de triage de céréales à la ferme en lien avec la coopérative Océalia.



Le dispositif Fertimeter de la tonne indique la valeur fertilisante du lisier : valeur azotée totale, azote ammoniacal, phosphore et potasse.



La vitesse de pompage et de vidange de la tonne assure des débits de chantiers intéressants.

À L'ÉCOUTE DES BESOINS

Pour tirer le meilleur parti de ces différentes chaînes de matériels, les responsables s'efforcent de programmer des tournées optimales en fonction de la localisation des chantiers. Un responsable est désigné par activité. Il est le référent du salarié dédié à celle-ci. L'enchaînement de ces activités assez saisonnières contribue à optimiser le planning de travail. Trouver des salariés compétents et des agriculteurs prêts à prendre des responsabilités dans la cuma sur tout le territoire départemental est un vrai défi, notent les deux responsables. La cuma a aussi pour vocation de proposer des activités innovantes. C'est la raison pour laquelle elle demeure à l'affût de nouvelles prestations susceptibles d'apporter aux agriculteurs un appui supplémentaire. ■

pidement le lisier avec une grande précision. Il s'agit de deux tonnes Samson : une PG 25 m, de 25 m³, complétée par une mini-tonne avant de 3 m³ "Gomma"; une PG 16 de 16 m³.

La configuration actuelle des exploitations ne permet pas toujours à la tonne de plus grande capacité d'accéder à toutes les fosses à lisier. Quand c'est le cas, c'est la plus petite qui intervient. « Nous sommes attentifs à proposer un service qui répond aux besoins des adhérents, précise Amanda Sabourdy. Par exemple, on ne va pas épandre lorsque l'adhérent juge que le terrain est trop humide. » La cuma prend en compte également la qualité d'épandage.

Ainsi, le chauffeur de la tonne est en mesure de fournir une analyse instantanée de la qualité du lisier (TKN, N-NH₄, P 2O₅, K 2O). « Cela permet à l'exploitant d'éventuellement ajuster la dose », observe Nicolas Tertrais. À l'heure où le prix des engrais miné-

raux flambe, les agriculteurs ont tout intérêt à mieux valoriser les engrais de ferme. 66 000 m³ ont été épandus entre juillet 2021 et juin 2022. La facturation est différente entre la petite et la grosse tonne. 66,15 €/h et 1,34 €/m³ pour la première et 96,60 €/h et 1,44 €/m³ pour la seconde. « En moyenne, le coût de revient au m³ est similaire entre les deux tonnes », souligne la trésorière. Il s'est élevé à 3,39 €/m³ pour 2021-2022.

DÉCHIQUETAGE ET TRIAGE

L'activité déchiquetage de bois est mise en œuvre depuis de nombreuses années. Elle est désormais menée en intercum avec la cuma départementale Vingt-Trois. Un des chauffeurs de la cuma assure la conduite de la machine lorsqu'elle est présente en Haute-Vienne. Amanda Sabourdy, incorpore sur son exploitation, une couche de 15-20 cm de plaquettes dans la stabulation. Le résultat est probant. Les éleveurs "ameublissent"



Le retourneur d'andains de la cuma de l'Or Noir réalise également du co-compostage de déchets verts en lien avec la SCIC Éco-compost.

la litière en passant un cultivateur dans la stabulation. Le tarif pour l'adhérent s'élève à 7,78 €/m³ déchiqueté, sur l'année 2021-2022. Depuis 2021, la cuma développe également le triage de céréales pour obtenir des semences de ferme.

Cette activité est mise en œuvre en lien avec la coopérative Océalia sur une saison de trois mois à partir de la fin d'été. La cuma loue le trieur à la coopérative. Elle dispose de l'agrément nécessaire "Applicateur de PPP en prestation de service" (à la fois la certiphyto individuelle et la certiphyto d'entreprise) pour effectuer cette prestation. ■



TRANSMETTRE,
CONSOLIDER,
S'INSTALLER...

**Et si vous
parliez de
vos projets
à la Safer ?**

La Safer assure :

- Un accompagnement personnalisé et des solutions sur mesure
- Une estimation de la valeur des biens
- La sécurisation technique, juridique et financière



**La terre, votre projet,
notre métier**

contact@saferna.fr
Corrèze : 05 55 21 55 21
Creuse : 05 55 52 41 15
Haute-Vienne : 05 55 48 09 23

www.saferna.fr



Besoin d'embaucher?

**Le choix
de votre salarié
ne doit pas être
le fruit du hasard!**

La solution emploi sur-mesure
ajustée aux besoins
de votre exploitation.

**Osez
prendre du temps
l'esprit libre!**

- Accident / Maladie / Décès
- Maternité / Paternité
- Mandat professionnel syndical
- Formation / Répét.

Besoin d'être remplacé?

**service
de remplacement**

Corrèze

05 55 21 54 45
corrèze@serviceemploiement.fr

CUMA DE L'ARTHONNET : UN BÂTIMENT POUR ZÉRO EURO !

Le nouveau local de la cuma de l'Arthonnet est ajusté aux différents besoins de remisage et d'entretien des matériels, de réunion et de suivi administratif. Désormais, le groupe entend faire « vivre ce bâtiment ».



La cuma de l'Arthonnet à Flavignac, en Haute-Vienne, devrait réussir son pari : avoir un bâtiment acheté d'occasion, autofinancé intégralement par la vente d'électricité issue des panneaux photovoltaïques installés sur le toit

Par Vincent Demazel



Stéphane Renou est président de la cuma de l'Arthonnet, en Haute-Vienne, depuis 2018.

Stéphane Renou, président de la cuma de l'Arthonnet à Flavignac, en Haute-Vienne, et les membres du bureau de la cuma ont un objectif clair : acquérir un bâtiment adapté au remisage et à l'entretien des matériels, à moindre coût. Ce projet remonte à plusieurs années. Dans cette intention, la cuma avait acheté dès 2003 un terrain à bâtir d'environ 2 700 m² pour 2 700 €. Mais la configuration et l'accessibilité de la parcelle n'étaient pas vraiment adaptées. Entre-temps, cette cuma de 35 adhérents, dont une vingtaine particulièrement impliquée, a

connu un passage à vide. Une opportunité d'achat d'un bâtiment d'occasion s'est présentée fin 2021. Il s'agissait d'un ancien garage automobile, inoccupé depuis trois ans. Cette offre commerciale ne manquait pas d'atouts. En premier lieu, un prix de vente "raisonnable", fixé à 150 000 €. Puis, la taille et la praticité des locaux : un espace de stockage de 600 m² avec un endroit pour l'atelier et des dépendances de 100 m³ dans lesquelles se trouvent deux bureaux, une salle de réunion, des toilettes... Le tout, en assez bon état avec isolation du toit, éclairage extérieur, etc. Ensuite, un terrain de 9 000 m² qui rend possible, le cas échéant, un agrandissement des locaux. Enfin, la localisation du site, idéalement situé au centre de la circonscription territoriale de la cuma, qui correspond au périmètre du canton de Flavignac. Le bâtiment présente toutefois un bémol : la hauteur du local qui rend impossible l'entrée d'automoteurs de grande hauteur comme une moissonneuse-batteuse ou une ensileuse. Heureusement, la cuma ne

dispose pas de ce type d'outil ! Bref, cette offre représentait une réelle opportunité que le groupe a saisie en janvier 2022. D'autant plus qu'en parallèle, la cuma de l'Arthonnet avait réfléchi à la perspective d'une toiture photovoltaïque, susceptible de financer une grosse partie d'un investissement immobilier.

FINANCEMENT DU BÂTIMENT PAR LA VENTE D'ÉLECTRICITÉ

Le président avait d'ailleurs participé, début 2021, à trois journées de formation. Cette dernière, organisée par la fdcuma avec l'appui d'Isabelle Rommeluère, formatrice indépendante, portait sur les installations photovoltaïques sur les toitures de bâtiments de cuma. « Nous avons demandé deux devis de constructeurs. Et nous avons signé avec l'un des deux pour une installation de 100 kWc dont la mise en place doit intervenir ce printemps », explique Stéphane Renou. Les panneaux seront disposés sur l'ensemble de la toiture orientée est-ouest. Le président précise : « Le chantier a pris un

peu de retard en raison de l'autorisation de raccordement qui a été délivrée tardivement. Mais cela nous a permis entre-temps de bénéficier de la revalorisation des tarifs de revente d'électricité qui sont passés de 9,40 ct à 12 ct le kilowatt. Grâce au contrat de vente sur 20 ans, le coût du bâtiment devrait être intégralement couvert. » Ajoutons aussi que la présence d'un transformateur à proximité du site limite considérablement les coûts de raccordement.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

« La présence du hangar va nous permettre de mieux structurer notre fonctionnement, se réjouit Stéphane Renou. À la fois du point de vue du suivi de la cinquantaine de matériels que nous avons (outils de travail du sol et de semis, quatre plateaux fourragers, cinq bennes d'ensilage, deux épandeurs à fumier, une débroussailluse...), dont une grosse partie sera désormais stockée sur le site. Nous allons d'ailleurs inciter les adhérents à faire évoluer leurs pratiques dans ce sens. D'autre part, nos rencontres habituelles et diverses réunions pourront désormais se dérouler sur place. Nous étions obligés, auparavant, de louer à chaque fois une salle à l'extérieur. »

Cette première étape pourrait rapidement être suivie d'une deuxième, très structurante également pour

le fonctionnement de la cuma : l'embauche d'un salarié pour la conduite et l'entretien des matériels. Cette idée germe progressivement dans l'esprit des responsables. « Selon moi, il n'y aurait guère de difficultés à proposer un contrat de travail pour occuper ce salarié à temps plein, poursuit le président. Cela permettrait de soulager le travail des adhérents qui ont déjà beaucoup à faire sur leurs troupeaux. Ils pourraient ainsi déléguer une partie des travaux de conduite et confier l'entretien des matériels de la cuma au salarié. Eventuellement, les matériels des adhérents intéressés, également. » La volonté de la cuma est de conforter l'engagement et la prise de responsabilité parmi les

jeunes agriculteurs adhérents. La cuma s'efforce depuis déjà quelques années d'apporter davantage de rigueur dans l'entretien des matériels et le suivi des casses. Elle a, notamment, investi récemment dans des matériels neufs grâce aux dispositifs de subvention en vigueur : deux tracteurs et un round-baller avec roto-cut.

Signe positif de vitalité du groupe : le réaménagement du local est en grande partie réalisé par les adhérents eux-mêmes. Et le 25 avril dernier, jour de l'assemblée générale de la cuma de l'Arthonnet, les responsables se félicitaient du bon niveau de participation à l'assemblée générale et au repas convivial en guise d'after work. ■

BUDGET À L'ÉQUILIBRE

Côté investissements, la cuma de l'Arthonnet, en Haute-Vienne, a réalisé les dépenses suivantes :

• Dans le bâtiment : 150 000 € pour l'achat, 12 000 € de frais de notaire, 6 000 € de renforcement de charpente, 7 000 € pour l'achat d'un portail autoportant. Total = 175 000 €.

• Dans le photovoltaïque : 72 000 € de coût d'installa-

tion, 4 000 € de raccordement. Total = 76 000 €.

Côté recettes, la cuma bénéficie d'une subvention Dina bâtiment de 20 % sur les 175 000 € d'investissement du bâtiment et de la vente d'électricité à 12 ct/kW pendant 20 ans. L'ensemble des charges et des produits devraient s'équilibrer. En conséquence il n'est pas prévu de facturer un coût supplémentaire pour le bâtiment. ■

A **G** **N** **T**

SAS BONNET

DAUBECH
1920 D ST-PIERRE-LE-VIEUX

05.55.72.16.57

LA CUMA VINGT TROIS,

La cuma départementale Vingt trois, dans la Creuse, développe deux activités phares, le compostage et le déchiquetage. Elle est dotée pour ces tâches de matériel très récent.

Par VVincent Demazel



Un nouveau retourneur d'andains Menart a intégré la cuma creusoise Vingt trois le 4 mai dernier. Animé par la prise de force du tracteur John-Deere 6230 R (230 ch) de la cuma, l'outil est en mesure de retourner des tas de fumier de 5 m de largeur, annonce le constructeur, pour une hauteur maxi de 2,50 m. « Les adhérents sont désormais habitués à calibrer des andains en deçà de ces dimensions », explique Thierry Boiron, chauffeur à mi-temps depuis de nombreuses années pour cette activité.

Çà et là traînent encore accidentellement quelques ficelles indésirables dans les tas de fumier. Mais les 70 exploitations d'élevage qui utilisent ce matériel confectionnent généralement des tas bien calibrés,

en sachant que plus le retourneur avance vite, moins la facture de compostage sera élevée. En effet, le calcul est basé sur l'heure de rotor, à laquelle s'ajoute un forfait de 2,50 € par mètre linéaire. « En 2022, la machine a effectué 50 heures dans 70 exploitations », précise Jean-Claude Bujeaud, le trésorier de cette cuma départementale. En 2022, le volume composté s'élevait à 45 000 m³. Les responsables de la cuma souhaiteraient préserver a minima ce volume.

LE TRACTEUR ATTELÉ AU RETOURNEUR, UTILISÉ AUSSI POUR LE PRESSAGE

Et pour conserver un tarif attractif, la cuma Vingt trois va élargir l'utilisation du tracteur attelé au retourneur, qui sera mis à disposi-

tion de la cuma du Chauchet pour la campagne de pressage, explique Florent Lefeuvre, le président de la cuma. Pour rappel, cette technique procure divers avantages: l'assainissement du fumier avec la destruction des graines d'adventices lors du processus de fermentation; la possibilité d'épandre directement le compost sur les prairies sans nuire à leur appétence; l'atténuation des odeurs au moment de l'épandage, en comparaison d'un fumier brut; la réduction du volume à épandre et donc du temps consacré à l'épandage. Autant d'arguments convaincants qui séduisent de nombreux éleveurs. En particulier les agriculteurs en production biologique, désireux de valoriser pleinement cet engrais de ferme. La cuma Vingt trois gère aussi une autre activité d'ampleur:

ÉQUIPÉE À NEUF



La cuma Vingt trois reçoit son nouveau retourneur d'andains en mai dernier. De g. à d. : Florent Lefeuvre, le président de la cuma, Thierry Boiron, le chauffeur, Daniel Lefour animateur de la fduma, Loïc Bordier, de la société Menart, Jean-Claude Bujeaud, trésorier, et Remy Ageorges, des Ets Boudet, concessionnaire Claas.

le déchetage de bois. Elle a renouvelé sa machine en 2021. Elle a gardé la même marque qu'auparavant : une Pezzolato capable de déchetage des bois jusqu'à 82 cm de diamètre. Le modèle 1000/820 est emmené par un tracteur Fendt 936 Profi +, lui aussi acheté en 2021. Le montant de l'investissement total, déchetage et tracteur, s'est affiché à 540 000 €. Le tarif facturé repose sur le temps passé : 220 €/h. Et le volume : 3,70 €/m³. Soit, en moyenne, un tarif qui se situe entre 5,50 et 7 €/m³. En 2022, la cuma a facturé pas moins de 32 520 m³ auprès de 160 exploitations situées principalement en Creuse (16 000 m³), mais aussi en Haute-Vienne (10 700 m³), dans l'Indre (5 000 m³) et dans l'Allier (600 m³). L'habitude et la dextérité du chauffeur

de la cuma Vingt trois dédié à cette activité permettent d'atteindre des débits de chantiers élevés. D'autant plus si le tas de bois à déchetage est correctement disposé en bout de champ.

UNE PRESTATION DÉCHETAGE DE PLUS EN PLUS DEMANDÉE

Cette prestation suscite de plus en plus d'intérêt chez les agriculteurs. Au départ, les plaquettes servaient essentiellement de combustible pour des chaudières spécialement équipées. Progressivement, un autre usage des plaquettes émerge. De plus en plus d'éleveurs en mal de paille les intègrent dans la litière. Il s'agit le plus souvent de plaquettes issues de l'émondage de haies effectué sur leurs exploitations. Cette in-

tervention est d'ailleurs de plus en plus mécanisée avec un lamier ou un système de sècheur installé sur une pelle hydraulique. Le confort des animaux n'est pas affecté par ce nouveau type de litière, qui se substitue en partie à la traditionnelle paille dont l'achat représente, selon les années, une dépense importante pour les éleveurs.

Enfin, une autre activité moins importante est gérée par la cuma départementale. Il s'agit de la pose de barbelés, qui s'effectue avec une dérouleuse Rabaud en 4 rangs, déplaçable sur une remorque routière. Le matériel dispose aussi d'un clouteur d'agrafes. « L'utilisation est très aléatoire d'une année sur l'autre », observe Jean-Claude Bujeaud. En moyenne, cela va de 10 à 15 km par an, facturés 0,35 €/m. ■

DOUCHE COMPRISE

Suite à la fièvre catarrhale ovine (FCO) qui a sévi en 2007, la cuma Vingt trois a fait l'acquisition l'année suivante d'une "douche ovine". Il s'agit d'un petit appareil mobile dont la fonction est d'asperger à haute pression sur l'animal, un désinfectant antiparasitaire efficace contre les myiasas, tiques, gale... Olivier Judet, responsable de l'atelier ovine à l'exploitation du lycée agricole d'Ahun suit ce matériel de la cuma utilisé actuellement par huit exploitations. « Il faut environ un quart d'heure pour le mettre en place et une demi-heure pour le lavage. Nous avons réussi en trois heures à traiter les 550 brebis de notre troupeau. Le débit est donc rapide et cela revient moins cher que d'utiliser en application manuelle le désinfectant habituel ». Le tarif d'utilisation est de 0,25 € par brebis. 2 500 passages ont été facturés en 2022. ■



La douche mobile prévue pour le traitement antiparasitaire des brebis est aisément manipulable.

BÂTIMENTS : UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE POUR LIMITER LE RESTE À CHARGE

Isabelle Rommeluère, de la société de conseil Actio-Terra, a accompagné fin 2022, six cuma creusoises au cours d'une formation intitulée Construire un bâtiment photovoltaïque pour fédérer et se diversifier. Elle revient sur les aspects positifs et les points de blocage de ce type de projet.

Par Vincent Demazel



Un projet de bâtiment, possiblement financé pour une bonne partie par la vente de l'électricité photovoltaïque, peut être aussi un outil de développement de la cuma.

Les 10 novembre et 8 décembre 2022, six cuma creusoises ont participé à la formation mise au point par la fdcuma dans le cadre d'une formation Vivea. Il s'agissait des cuma la Bussiéroise, la Boussaquine, des Sauzettes, de Flayat, des Amis du silo et Verte. Isabelle Rommeluère connaît bien ce secteur d'activité. Elle a déjà accompagné de nombreuses exploitations et collectifs dans la mise en œuvre de projets photovoltaïques. « Il faut travailler sur l'intérêt du projet en amont. En faire un thème d'assemblée générale, par exemple, souligne-t-elle. « Mais attention, cela nécessite une animation pour que chacun, ou tout du moins un maximum d'adhérents, puisse s'exprimer. Peut-être est-il judicieux de lancer les débats par une analyse de ce qui fonctionne ou pas aujourd'hui », ajoute-t-elle.

SE POSER LES BONNES QUESTIONS

L'experte invite les cuma intéressées à se poser les bonnes questions : « Aujourd'hui, quel est le coût du logement du matériel ? Faites le calcul des mètres carrés utilisés chez les adhérents et valorisez-les par rapport au coût de la location. À comparer avec l'inves-

“ en amont de toutes vos études et chiffrages, n'oubliez pas de construire le cahier des charges ”



Isabelle Rommeluère de la société de conseil Actio Terra.

tissement, en tenant compte aussi des gains d'organisation. » Dans le montage de projet, la rigueur est de mise. « En amont de toutes vos études et chiffrages, n'oubliez pas de construire le cahier des charges. Par exemple, on met en place ce projet s'il n'engendre pas un reste à charge de plus de x % du chiffre d'affaires/adhérent », insiste Isabelle Rommeluère.

UNE VISION GLOBALE DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Parallèlement, à la difficulté de trouver un emplacement, le coût de l'acquisition ou de la création s'avère souvent un point de blocage : « Ne restez pas sur les valeurs brutes mais ramenez le reste à charge à vos adhérents, à votre chiffre d'affaires, ou autre... C'est la force du collectif ! Il permet d'amortir beaucoup plus facile-

ment les coûts », conseille-t-elle. Elle insiste pour poser une vision globale du projet : « Sortir de l'analyse du photovoltaïcien qui veut une toiture exposée plein sud avec une pente environ de 35° ». « C'est comme cela que son business plan sera le meilleur. Mais ce n'est pas forcément ce qui vous permet de construire le projet le plus optimisé financièrement », précise l'experte.

UN TARIF PLUS INCITATIF

Actuellement, le tarif de vente d'électricité a été rehaussé à 12,87 ct/kWh pour les installations de 100 à 500 kWc. Cette augmentation bienvenue compense en partie l'augmentation des taux d'intérêt bancaires et l'arrêt des aides nationales aux projets de bâtiments cuma. D'autre part, l'évolution des statuts de cuma ouvre désormais la possibilité à celle-ci d'avoir une installation photovoltaïque sur le toit de son bâtiment sans qu'elle soit obligée de créer une société commerciale. Ce sont là deux sérieux atouts qui pourraient inciter certaines cuma actuellement sans bâtiment à franchir le pas. ■

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE PRIVILÉGIÉ

Depuis plusieurs années, la cuma Silocoop-Entraide privilégie le prélèvement automatique via le moyen de paiement automatisé SEPA.

Par Vincent Demazel

Afin de simplifier la gestion des factures, la cuma Silocoop-Entraide, en Corrèze, a opté pour le prélèvement SEPA. « Nous avons des difficultés à renouveler le poste de trésorier dans la cuma », se remémore Franck Delmas, le président. Cette cuma ne compte pas moins de 86 exploitations adhérentes, ce qui représente pour le trésorier beaucoup de factures de travaux à envoyer. La mise en place du prélèvement SEPA, avec l'appui de la fdcuma, a permis de soulager considérablement le travail du trésorier, chargé aussi du recouvrement des factures. « Il a fallu un peu de temps pour que cette démarche entre dans les mœurs, mais désormais presque tous les adhérents s'y sont mis », indique le président.

AUTOMATIQUE POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Tous les nouveaux adhérents ainsi que tous ceux qui s'engagent sur



La cuma Silocoop-Entraide ne regrette pas le système de prélèvement automatique qu'elle a mis en place et qui simplifie son fonctionnement.

un nouveau matériel doivent accepter le prélèvement automatique. « Ce système a l'avantage de lisser la trésorerie des adhérents », explique Franck Delmas. Le paiement des factures annuelles de travaux s'opère en deux ou trois fois lorsque le montant dépasse 2 000 €. Et en cinq fois lorsqu'il est supérieur à 5 000 €. Côté cuma, ce système réduit les retards de paiement de facture, liés le plus souvent à des négligences des adhérents confrontés à de nombreuses obligations administratives sur leurs exploitations. « La grande majorité des adhérents qui tardent à payer sont de bonne foi », assure le président. Le système SEPA préserve donc un peu mieux la trésorerie de la cuma. D'autant qu'elle consent des avances de trésorerie, qui peuvent aller jusqu'à un an entre le moment

où les travaux sont effectués et le moment où la cuma en demande le paiement. Quant aux coûts que représente ce service, « ils sont faibles au regard des services qu'il apporte », juge le président. La fdcuma a participé à la mise en place du SEPA en lien avec le Crédit Agricole dans 25 cuma (plus de 20 % des cuma actives corréziennes). « L'adhérent concerné signe une autorisation de prélèvement », explique Marie-Hélène Herbert, de la fdcuma. La date de prélèvement figure sur la facture. Cette démarche reste souple. Lorsqu'il y a un souci, on contacte l'adhérent. Les cuma qui ont opté pour le prélèvement SEPA peuvent notifier cette disposition dans leurs règlements intérieurs. C'est un moyen de réduire les retards de paiement, mais cela permet surtout d'alléger le travail administratif des responsables des cuma. » ■

LA CUMA SUR SNAPCHAT



Quentin Flotte, président de la cuma Marcillacoise, utilisatrice de l'application Snapchat.

En Corrèze, la cuma Marcillacoise a été réactivée en 2020 avec l'arrivée de jeunes adhérents. Ceux-ci l'ont poussée à renouveler son parc de matériels. Les jeunes, plus connectés que les anciens, ont généralement le smartphone à portée de main. Un outil précieux lorsqu'il s'agit d'échanger rapidement et facilement au quotidien. Cela peut servir pour l'exploitation mais aussi pour la cuma. Quentin

Flotte, 27 ans, son président, s'en explique : « Nous avons créé sur l'outil de messagerie instantanée WhatsApp, un groupe de conversation par activité qui rassemble les adhérents impliqués sur le matériel concerné. Désormais, nous nous servons davantage de l'outil Snapchat. Nous pouvons ainsi signaler en direct tel ou tel problème sur le matériel et, surtout, réserver les plages d'utilisation. Avec ce système, nous savons si le collègue associé au groupe de conversation

a bien lu le message. Ces infos partagées dans le groupe permettent aussi au responsable de chaque matériel de tenir le planning d'utilisation à jour. » Aujourd'hui, cinq groupes de conversation fonctionnent : la faucheuse, le round-baller, l'épandeur à fumier, le tracteur, l'épandeur à engrais. « Snapchat, qui est une application gratuite, évite de passer des coups de téléphone à tel ou tel pour savoir où est le matériel et quand il sera disponible », ajoute-t-il. ■

COUP DE POUCE AUX JEUNES

Le Crédit Agricole et le réseau cuma Nouvelle-Aquitaine ont conclu un dispositif pour faciliter l'arrivée de jeunes dans les groupes

Par Vincent Demazel



La Région Nouvelle-Aquitaine, soutient les cuma dans leurs projets d'investissements qui correspondent à différentes priorités, telle que la transition agro-écologique.

Le Crédit Agricole et la frcuma Nouvelle-Aquitaine encouragent les jeunes agriculteurs à rejoindre les cuma. Ce sujet a été approfondi lors des assemblées générales des fédérations de cuma de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne au printemps dernier. Olivier Larue, représentant la Caisse régionale du Crédit Agricole Centre France, a présenté lors de l'AG de la fdcuma Corrèze les contours de l'opération "Coup de pouce" qui vise à aider les jeunes à adhérer aux cuma. Dans la continuité du Livre blanc de la fncuma publié en 2022, la banque et la Fédération régionale des cuma Nouvelle-Aquitaine ont conclu un partenariat sur trois axes :

- Faire connaître le modèle cuma aux futurs installés.
- Raisonner l'investissement matériel à l'installation.
- Faciliter le renouvellement générationnel au sein des cuma.

FINANCER LES PARTS SOCIALES

La volonté des partenaires est de mieux communiquer avant et pendant le parcours d'installation. Un livret jeune en cours de finalisation sera remis aux candidats à l'installation pour les sensibiliser, de façon pédagogique, aux avantages du travail en cuma. Pour aider les jeunes, deux leviers financiers complètent le dispositif. D'abord, l'appui au financement des parts sociales.

La banque proposera à cet effet un prêt spécifique. Le taux sera celui des prêts Agilor, diminué de 0,10 %. Le montant du prêt sera au minimum

de 1 000 €. La banque proposera également aux cuma un apport de garantie de 5 000 €, pour les trois premières années maxi, fléchés en direction des nouveaux adhérents installés depuis moins de trois ans et clients du Crédit Agricole. Cela pourra couvrir les créances de la cuma non recouvrées après trois mois d'édition de la facture. Cette "caution jeunes agriculteurs" couvrira 65 % maximum de l'impayé. Cette disposition est gratuite pour la cuma. De son côté, le nouvel installé devra régler les frais de mise en place de cette garantie (frais de dossier, commission engagement, frais d'acte). ■



Olivier Larue (à gauche), président de la caisse départementale Corrèze du Crédit Agricole Centre France et Ubald Chenou, président de la fdcuma Corrèze, signent la convention relative au lancement du dispositif Coup de pouce aux jeunes en Corrèze lors de l'AG de la fdcuma.

DES PCAE 2023, CIBLÉS VERS LES COLLECTIFS EN TRANSITION

La Région Nouvelle-Aquitaine, accompagnée du Feader, a élaboré les nouvelles lignes des soutiens aux investissements collectifs. Fidèles à la feuille de route Néoterra, la Région et les autres financeurs ont souhaité accompagner des projets favorisant les transitions agricoles. Six grands types de projets pourront être accompagnés :

- Le renouvellement générationnel.
 - La transition agroécologique en élevage et en productions végétales.
 - L'agriculture en zone de montagne.
 - L'allègement de la pénibilité et le renforcement de la compétitivité.
 - La diversification, la réorientation et la reconversion des exploitations agricoles.
 - L'adoption de matériels innovants.
- Vous l'aurez compris, des projets as-**

sez variés pourront être aidés. Côté pratique, les taux vont de 15 % à 40 % (zone de montagne), selon le type de projet. Les montants éligibles par cuma se situent entre 15 000 € et 300 000 €. En fonction des projets et de la composition des groupes, des points permettront de classer les dossiers pour aboutir à des priorités. A minima, il faudra 3 points pour être éligible. Avec 8 points et plus, les dossiers seront considérés comme "ultra-prioritaires". Pour être éligible, il faudra cette année s'engager dans une démarche de Responsabilité sociétale des organisations (RSO). Une date à retenir : le 31 octobre 2023, qui clôturera cet appel à projet. Pour en savoir plus, contactez la fdcuma de votre territoire. ■

E Chaumarat



Les Prades - 19200 USSEL - Tél. 05 55 72 18 55

Avec vous au quotidien depuis 1908

**DÉCOUVREZ LA PRO-BELT
LA NOUVELLE PRESSE À BALLES
RONDES HAUTE CAPACITÉ**



PRODUCTIVITÉ
Jusqu'à 30 t/heure



DÉBIT DE CHANTIER
CropCutter™ 25 couteaux
avec sélecteur



PERFORMANCE
Jusqu'à 140 kg/m³
dans la paille



FIABILITÉ & DURABILITÉ
Transmission TwinDrive™

OFFRES SPÉCIALES AUTOMNE



Bâtiments agricoles,
industriels,
photovoltaïques,
commerciaux et particuliers.

Tél. 05 53 05 01 53



Le Vignaud - 24420 Savignac-les-Églises
Fax : 05 53 05 09 50 - contact@seca-construction.com

FENDT
NEW HOLLAND FARM EQUIPMENT

Fendt
Early Bird



Fendt Early Bird 2024.

Une sécurité de planification pour vous, des remises
individuelles pour vous. Bénéficiez d'offres exclusives
Early Bird sur nos Fendt Roulers.
En savoir plus sur fendt.com/earlybird2024



MARSALEIX

It's Fendt. Parce que nous comprenons l'agriculture.

L'AGRICULTURE
RECRUTE
www.lagriculture-recrute.org

LAGRICULTURE-RECRUTE.ORG,
VOTRE PLATEFORME D'EMPLOI
EN AGRICULTURE



AGRICULTURE REC. AMO, www.lagriculture-recrute.org

TROUVEZ VOTRE STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET SON MODE DE FINANCEMENT

Nous vous aidons à analyser les étapes, de l'achat à la revente
de votre machine agricole, pour choisir votre stratégie d'investissement

ABONNEMENT

80€/AN

Au lieu de 142€/AN

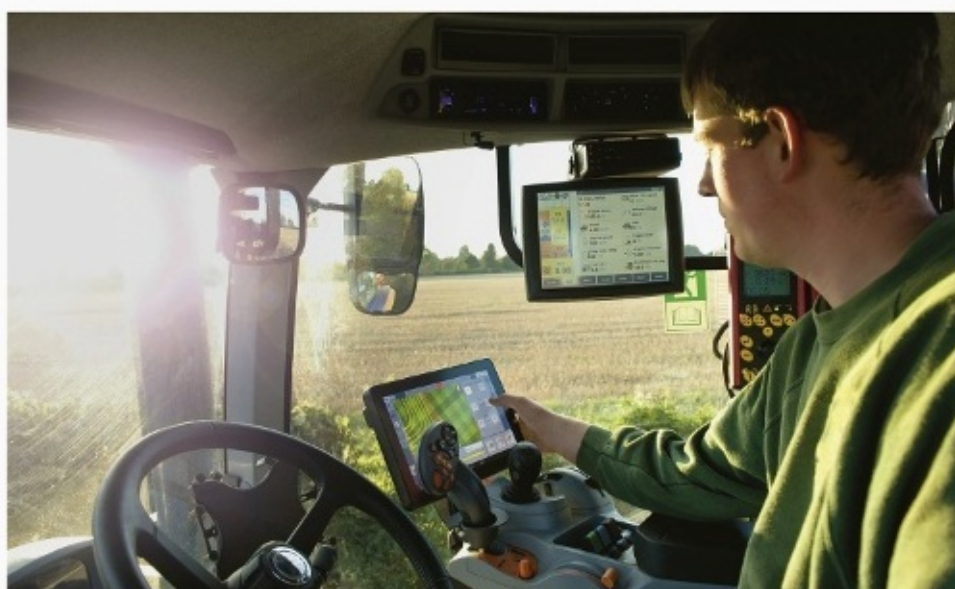
Offre spéciale adhérent de Cuma

- > Analyse économique
- > Choix et impacts des modes de financement
- > Stratégies d'investissement et d'amortissement en cuma

Appellez Stéphanie au 05 62 19 18 87
ou abonnez-vous en ligne sur <https://www.entraid.com/boutique>

entraid

LA SOLUTION 100% DIGITALE



POUR FINANCER VOTRE TRACTEUR SUR-LE-CHAMP.

Avec Agilor,
préfinancez la part subventionnée de votre investissement.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**

agilor



Offre réservée aux agriculteurs destinée à financer la fraction de l'investissement faisant l'objet d'une demande de subvention FranceAgriMer dans le cadre du plan de relance gouvernemental. Sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. L'octroi du crédit ne préjuge pas de l'éligibilité au dispositif public de subvention. L'emprunteur devra rembourser le crédit à l'échéance convenus que sa demande de subvention soit accordée (en intégralité ou partiellement) ou refusée. Offre soumise à conditions disponible uniquement par l'intermédiaire des vendeurs de matériel agréés Agilor par votre Caisse régionale de Crédit Agricole. Renseignez-vous auprès du concessionnaire agréé Agilor sur la disponibilité de cette offre.
01/2023 - 4043 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 077 707 050 € - 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Getty Images.